PIANOS STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES,
PRIX LES PLUS BAS,
CONDITIONS LES PLUS FACILES.
715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

LE LIT EN FER DE BLANC ÉMAILLÉ ET GARNI DE CUIVRE

$7.50 $7.50

PETIT OU GRAND FORMAT

AVEC LES RESSORTS EN BOIS CUIVRE.

W. G. TEBAULT,

LA MAISON AUX PRIX LES PLUS BAS DANS LE SUD.

217 RUE ROYALE.

17 déc—1 an

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 2 avril 1898.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées :

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures P. M.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 4:45 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS:

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, et Old Landing les dimanches et les mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod

W. G. COYLE & CIE, Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

20 mars—1 an

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne Directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M., du quai No 42, pied de North River, rue Morton.

LA BRETAGNE, 16 juillet.
LA NAVARRE, 23 juillet.
LA GASCOGNE, 30 juillet.

Agence Générale pour les Etats-Unis et le Canada, 3, Bowling Green, N. Y.
E. E. PREVOST, 45 rue Baronne,
Agent Général au Sud.

12 fev—1 an

LIBRAIRIE FRANCAISE

IMPRIMERIE et CABINET DE LECTURE

L. DERMIGNY,

126 West 25th St. N. Y.

Seul Agent et Dépositaire du *Petit Journal* et de journaux français.

Romans et Livres de fonds prix de Paris.

Nouveautés, Publications diverses, Paroissiens romains, Gravures, Musique, Chansons etc.

Editeur du *Guide de Poche* franco-américain illustré des Etats-Unis contenant tous les renseignements intéressant les Français aux Etats Unis, les cartes des Etats-Unis, du Mexique et des Antilles, des villes de New-York, Nouvelle-Orléans, San Francisco, des embellissements du monde entier et un annuaire de 6500 noms et adresses de Français aux Etats-Unis, notamment ceux de la Nouvelle-Orléans.

Prix : broché 30 cents ; relié 50 cents.

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier.

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Liquidation of B. F. Schriever Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,565—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Samuel Wolf, un des liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier

15 juil—13 16 21

VENTES A L'ENCAN.

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente "à la Folle Enchère," aux risques, périls et aux frais de J. B. Henry, qui n'a pas rempli ses conditions d'une adjudication qui lui a été faite le 19 mai 1898, dans l'affaire de la succession de M. P. Pocheim.

Propriété Supérieure comme Magasin et Résidence.

Le magasin et résidence en briques et bois à un étage, avec mansarde,

No 339 rue Bourbon, à l'encoignure S. O. de la rue Conti.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet—JEUDI, 21 juillet 1898 à midi, à la Bourse des propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

La supérieure propriété comme magasin et résidence, comprenant le magasin et résidence en briques et bois à un étage avec mansarde No 339 rue Bourbon, et Nos 800, 802 et 804 rue Conti, formant l'encoignure Sud-Ouest des dites deux rues dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Bienville et Conti, contenant un magasin à l'encoignure, et six chambres. Le terrain est désigné par la lettre A, et mesurant d'après un devis d'arpentage par S. G. Del Isle, voyer, daté le 16 avril 1898, 52 pieds 11 pouces de face à la rue Bourbon sur 50 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue Conti.

Ceci est une encoignure proéminente d'affaires établie au-dessous et à proximité de la rue Canal. Soit comme placement sûr et lucratif ou occupation prospère elle est de celles que recherche l'acheteur sage et prudent. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1898 au taux de $780 par an ; incluse dans ce bail est une portion de la propriété connue comme le No 806 rue Conti, qui a été vendue sujet à de cela.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets ; les améliorations doivent être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1898, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication ; dix pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juil — 5 9 10 20 21.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu. 541 rue Mandeville et 2408 rue de Chartres et 2412 et 2414 rue de Chartres. Dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—No 56,384.—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, le MARDI 19 juillet 1898, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, où les plans montrent les dimensions, et donnent de complètes renseignements, conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 13 juin 1898, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, de vendre à l'enchère publique, après les délais usuels légaux et annonces, les suivantes décrites propriétés, à savoir :

Premièrement—Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (autrefois Moreau) Victoire, Mandeville et Espagne ; ladite portion de terre mesurant trente (30) pieds de face à la dite rue de Chartres (autrefois rue Moreau) commençant à quatre-vingt-quatorze pieds de l'encoignure Chartres (autrefois Moreau) et rue Mandeville sur une profondeur de cinquante-deux pieds (52) dix pouces (10) et six lignes (6) entre lignes parallèles et est composée de l'arrière portion des lots Nos un et deux dudit ilet. Le lot No un formant l'encoignure des rues Chartres (autrefois Moreau) et Mandeville, et le lot No deux touchant au lot No un sur la rue Mandeville.

Secondement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. La dite portion de terre mesurant vingt sept pieds (27') dix pouces (10") et deux lignes (2") de face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade à la rue de Chartres, anciennement Moreau, de quatre-vingt quatorze pieds (94'), le tout mesure américaine, et forme l'angle des dites deux rues, étant la partie face au lot de terre désigné par le No Un, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et voyer civil, en date du 22 avril 1848, et déposé à l'étude de Lucien Herman, ancien notaire en cette ville, comme référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, avec billets d'acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue ; l'acte de vente doit contenir toutes les clauses usuelles de garantie, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 18 19 26— 3 10 17 18 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Thos. Kelleen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 57,038—Division D Attendu que Mary Cecilia O'Reilly, veuve de Thomas Kelleen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thos Kelleen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 juil—12 16 21

Succession de Lottie ou Leddy Mackfield, McField ou Maxfield.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,019—Division E—Attendu que Pinkey Bailey a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lottie ou Leddy Mackfield, McField ou Maxfield, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

juil—9 13 18

Succession de Honoria Burke, Veuve de Wm B. Ringrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 54,725—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire, présenté par M. D Lagan, Robert Strong et John H. Cousin, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne fait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 juil—9 13 18

Succession de Herman Ebensperger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,957—Division B—Attendu que Henry W. Kunts, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Ebensperger, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

6 juil—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

W. D. Kingston.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William J. Vason—No 54,337—Cour Civile de District, Division E, paroisse d'Orléans—Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, ledit ordre daté et signé le 23 novembre 1897, et à moi adressé, je procéderai de vendre à mon bureau, No 802 rue Perdido à l'enchère publique, MERCREDI, le 10 août 1898, à midi, tous les droits, titres, intérêts et réclamations du défunt dans la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1° La moitié d'un intérêt non divisé dans deux certains lots de terre situés dans l'ilet No 35, borné par les rues Tchoupitoulas, Céleste, Neuvelle Levée et St James. Nos 1 et 2 mesurent chacun 27 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre dans l'ilet No 45 borné par les rues Tchoupitoulas, Nouvelle Levée, Hunter et Benjamin, désignés par les Nos 3 et 4, et mesurant chacun 24 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wm H. Wright, notaire aux frais de l'acquéreur. W. D. KINGSTON,

Encanteur, 802 rue Perdido.

9 juil—9 16 23 30—10 août

Geo. H. Freidrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS DÉSIRABLES.

L'Ancienne Boulangerie et Propriété de Résidence.

Nos 926, 928 et 930 rue Girod, avec un vaste lot s'ouvrant dans le fond sur la rue Dryades.

Aussi la Résidence Cottage à un Etage.

Nos 917 et 919 Avenue Jackson.

A l'Enchère Publique.

Succession de Lambert Franz.

No 56,243—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, — Encanteur — Bureau Nos 832 et 834 rue Commune le MARDI, 26 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique au vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans daté le 17 juin 1898, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir :

1° L'établissement de boulangerie bien connu et la Propriété de résidence Nos 926, 928 et 930 rue Girod, décrit comme suit, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Dryades, (autrefois Phillips) Baronne et Julie, désignés par les Nos 1 et 2 sur un devis annexé à un acte d'achat à B. Pocheu, passé pardevant A. Chapella, ancien notaire en cette ville, le 5 mars 1857, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Girod sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent :

1° La propriété de la boulangerie, étant une bâtisse à un étage sur la façade, contenant 4 chambres et une bâtisse contigue en briques à deux étages contenant également 4 chambres et ayant une vaste bâtisse en bois à deux étages dans le fond, équipée de fourneaux, entrepôt, etc ; et deux petits cottages à côté contigus, Nos 926 rue Girod, retiré de la rue et ayant 4 chambres, 2 détachées cuisines avec 2 chambres chacune, hangars, etc., avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

2° Un certain morceau, ou portion, ou lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., formant partie du lot original dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Girod sur un plan dressé par C. H. Pilié, voyer, daté le 9 décembre 1848, et déposé en l'étude de E. Bouny, ancien notaire en cette ville ; le dit lot mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Les améliorations consistent en hangars et bâtisses d'écuries, etc ; avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou en dépendant.

3° La désirable propriété de résidence Nos 517 et 519 avenue Jackson, entre les rues Rousseau et St-Thomas, contenant 8 chambres, vaste entrée pour voiture, hangars etc, etc, le tout plus amplement décrit comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine, Rousseau et Fulton, désigné par le No 3 sur un devis du susdit lot et autres fait par Arthur De Armas, voyer, le 22 février 1869, annexé à un acte de vente à Geo. Decken, passé pardevant Nelin Magner, ancien notaire en cette ville, daté le 20 mars 1869 ; ledit lot mesurant 43 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces, entre lignes égales et parallèles ; le tout en mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans de crédit, spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente au paiement final ; 5 pour cent honoraires d'avocat ; les polices d'assurances devant être transférées, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles et 1898, au-dessus du prix d'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication comptant, afin de lier la vente.

Actes de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juin—25 26—juil 3 10 17 24 jusq. date

Bayne & Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Pierre Ramos.

No 56,431—Cour Civile de District—Division B

SOUS et en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. Fred D Kin6, juge de la cour ici décrite ledit jugement rendu le 23 juin 1898 et signé le 29 juin 1898, nous procéderons à vendre à l'enchère publique le MARDI, 2 août 1898, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune, la propriété ci-dessous décrite :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, St-Pierre et Rocheblave et la Promenade Carondelet, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 149 pieds 1 pouce et 4 lignes, et est borné sur le coté de la promenade Carondelet par le lot No 186, et sur le côté de la rue St Pierre par la ligne de profondeur des lots Nos 180, 181, 182 et 183 ; le tout d'après un plan par C. A. De Armas, ingénieur civil, daté le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Cuvillier, ci-devant notaire public en cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance payable en paiements égaux à 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement, garanti par billets à ordre payable à l'ordre de et endossés par l'acquéreur, les dits billets garantis par lien du vendeur et hypothèque sur la dite propriété. Acte de vente sera passé pardevant George C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur, devant contenir toutes les clauses usuelles de garantie ; l'acquéreur devra déposer 20 pour cent au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

BAYNE & ONORATO, Encanteurs.

1 juil—1 8 15 22 29 30 31—août 1 2

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Choix dans le Premier District.

Résidence et Commerciale.

No 826 rue Poydras, entre Baronne et Carondelet.

Louée jusqu'au 30 Septembre 1898, à $600 par an, avec privilège d'un an de plus.

Succession de Charles Munich.

No 56,600—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI 27 juillet 1898, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon F. A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 20 juin 1898, pour le compte de ladite successor, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Baronne, Lafayette et Carondelet désigné par le numéro sept sur un plan annexé à un acte de vente de O. Czarnowski de la succession de A. Porée veuve de J. J. Abat, passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 30 mars 1872, et mesurant conformément au dit plan 20 pieds et 7 lignes de face à la rue Poydras par 100 pieds 2 pouces de profondeur et 18 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et face à une allée de 7 pieds 8 pouces de largeur, s'étendant au lot No 9 du dit plan et ouvrant sur la rue Baronne, et en commun au dit lot et les autres huit lots touchant.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, rez-de-chaussée occupé par le Restaurant Créole et les étages supérieurs sont divisés en six ou sept appartements, cuve, lieux d'aisance, etc, connu par le numéro municipal 826 rue Poydras, vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898 à raison de six cents dollars par an, payables cinquante dollars mensuellement et avec privilège d'un an.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à un crédit d'un an ou à un et deux ans avec billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant intérêt de huit pour cent par an à partir de l'adjudication jusqu'au paiement final garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de garantie de non aliénando, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfert de la police au porteur des billets et acquéreur paiera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues sur la propriété et exigibles en 1898. L'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère avec les encanteurs au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 juin—26 29—juil 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis Theodule Chalem.—No 56,807—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune, MERCREDI, 3 août 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 1er juillet 1898, pour le compte de ladite succession.

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits, voies etc, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 569 borné par les rues Hancock, Tricou, Girod et St Jean Baptiste ladite portion de terre commençant à une distance de 93 pieds de l'encoignure des rues Hancock et Girod mesurant 245 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Hancock, 26 pieds 8 pouces de face à la rue St Jean Baptiste 33 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Tricou, 164 pieds 8 pouces de face à la rue Girod, de là à angle droit à la rue Girod et vers la rue St Jean Baptiste 93 pieds, de là à angle droit à la rue Hancock et parallèle à la rue Girod, 104 pieds à la rue Hancock, et le point de commencement, le tout d'après devis de Lucas Lewis, daté le 15 juin 1898.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 6 13 20 27—août 3

Louis A. Richards & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de Mme C. M. Rogge, par premier mariage Veuve de François Amare.

No 46,817—Cour Civile de District.

Mercredi 3 Août 1898.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le MERCREDI, 3 août 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St Charles et Camp, en vertu de et conformément à un ordre par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, le dite ordre portant la date du 2 juillet 1898 dans l'affaire de la succession de Mme C. M. Rogge, par le premier mariage Veuve François Amare. No 46,817 du dossier de la susdite Cour et pour le compte de ladite succession à l'encan il sera vendu.—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, connu comme lot No 15, dans l'ilet No 339 borné par les rues Milan, Prytania, Berlin et Perrier et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Milan, sur une profondeur de cent vingt pieds (120) entre lignes parallèles, et étant à une distance de trente pieds de l'encoignure des rues Milan et Perrier. Les améliorations consistent en une résidence double en bois, couverte en ardoises, avec une bâtisse à deux étages attenante, en tout environ 10 chambres, galerie devant, cuve, hangar, etc.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, (office, Morris Build ng.) Aux frais de l'acquéreur.

3 juil—3 10 17 24 31—août—1 2 3

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Mme Mary E. Lloyde, épouse de Wm E. Varnado.

No 56,584.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 28 juillet 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 9 juin 1898, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un douzième d'intérêt dans une et le tout de la fraction, section No 32 avec l'exception de la fraction quart nord-est—et la fraction sections Nos 33, 34, 35 et 36 se trouvant Sud à la Passe Manchac Nord, le tout dans le Township 8, du range Sud 8 est dans les terres du District Greensburg, de la Louisiane, dans la paroisse Tangipahoa, Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra faire un dépôt comptant de 50 pour cent au moment de la vente, et assumera toutes les taxes de l'année 1898 et de payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire.

26 juin—26—juil 3 10 17 24 28

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

LA PLUS IMPORTANTE ATTRACTION —DE LA— SAISON

UNE GRANDE OCCASION —POUR LES— CAPITALISTES, SPECULATEURS ET CEUX QUI DESIRENT AVOIR UNE RESIDENCE D'ACQUERIR UN Splendide Terrain

Ou de faire un PLACEMENT SOLIDE ET LUCRATIF,

TOUT L'ILET

BORNÉ PAR

L'Avenue Carrollton, les rues Oak, Plum et Dublin,

SUBDIVISE EN 26 LOTS

A' LENCAN,

—LE—

JEUDI, 11 AOUT 1898

A MIDI.

In re Frank Zengel administrateur vs Mme Louisa Duvigneaud ou Lane.

No 56,912—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker Encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet. —Le JEUDI 11 août 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, où les plans sont exhibés, conformément à un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 24 juin 1898 et signé le 30 juin 1898 dans l'affaire ci-dessus il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 151 sur un plan de Carrollton ; lequel ilet est borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Quatrième (maintenant Oak), et Plum, et mesurant 301 pieds de face sur chacune de l'avenue Carrollton et de la rue Dublin et 326 pieds sur chacune des rues Oak et Plum, et est subdivisé dans 26 lots qui seront vendus commejuit : Les lots Nos 1 à 7 mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue Dublin sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du haut. Les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Dublin sur 120 pieds de profondeur, seront vendus ensemble. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Dublin et Plum. Les améliorations sur les trois lots ci-dessus consistent de deux cottages doubles ayant 3 chambres de chaque côté ; et un cottage simple ayant 3 chambres. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurant chacun 28 pieds, 8 pouces de face à la rue Plum sur 150 pieds 6 pouces de profondeur, et seront vendus séparément. Le lot No 14 mesurant 30 pieds 1 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Plum. Les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 30 pieds, 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et seront vendus un avec le privilège du haut. Les lots Nos 19, 20 et 21 mesurant chacun 30 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur 120 pieds et seront vendus ensemble. Les améliorations sur les trois lots ci-dessus consistent d'un vaste cottage simple avec mansarde. Le lot No 23 mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds, et formant l'encoignure de la rue Oak et de l'avenue Carrollton. Le lot No 22 mesurant 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 120 pieds et le lot 23 sera vendu avec le privilège du lot 22. Les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 28 pieds 8 pouces de face à la rue Oak (autrefois Quatrième) sur 150 pieds 6 pouces de profondeur et seront vendus avec le privilège.

Ces lots sont situés dans la plus aristocratique portion de cette délicieuse avenue, et comme placement et charmantes résidences ne peuvent être égalés dans toute la ville, touchant à ou dans la localité immediate des superbes demeures de MM. Wm Atkinson, F. C. Gregory, Thos Sully, F. Codman Ford, Albin Spies, Espy M. Williams, W. R. Lyman, Dr J. J. Diet et plusieurs autres.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ; les balancements différés, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, devant être représentés par des billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement ; l'intérêt payable annuellement, garanti par lien de vendeur et privilège, et par hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte devant contenir le fait de non aliénando. L'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour toute leur valeur jusqu'au paiement entier et final des dits billets, et transférer les polices d'assurances au porteur des billets, de payer les honoraires d'avocat au taux de 5 pour cent sur le montant en cas de procès de poursuites judiciaire pour le recouvrement du montant des dits billets ou de quelque partie de cela, d'assumer les taxes de l'année 1898 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère. Actes de vente devant être passés pardevant Frédérick Diebel, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 juil—10 17 24 31—août 7 11

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—PARAISSANT

—EN—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3
Six mois	1
Quatre mois	1

On s'abonne à la semaine chez les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer ;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

Rue Chartres

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 6,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions A.

In re. interdiction de Marie G Haaf.

Deux enviables cottages simples, Nos 3226 et 3228 rue Chestnut,

Encoignure de la rue Pleasant, dans l'ilet borné par les rues Harmonie et Camp ; aussi

Deux splendides sites pour bâtir sur la rue Chestnut, touchant aux cottages.

JEUDI le 21 juillet 1898, à la Bourse de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur, — Sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire de l'interdiction de Marie G. Haaf docket No 6126, le dit ordre daté et signé le 16 juin 1898, et à moi adressé, j'offrirai en vente à l'enchère publique.

1° Le cottage simple en bois No 3228 rue Chestnut encoignure de la rue Plaisant, contenant vestibule, salon, salle-à-manger, office, chambre à bain, cuisine et environs trois chambres à coucher, cour pavée, innocupé ; les clefs sont à côté. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds.

2° Le cottage simple en bois No 3226 rue Chestnut entre les rues Harmonie et Pleasant, contenant vestibule, salon, salle à manger, office, chambre à bain, cuisine et environ trois chambres à coucher ; cour pavée ; loué pour $— par mois. Le lot est de 31 pieds sur 120 pieds

3° Deux splendides terrains sur la rue Chestnut, entre les rues Harm